



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR D'EURE-ET-LOIR

Compte-rendu de réunion du comité directeur du 8 janvier 2018

Membres du Comité

Présents : Mme Thomassaint, M. Beauvais, Borghi., Carré, Deschamps, François, Gerondeau, Gudin, Guillon, Joseph, Katic, Leconte, Marin, Viandier.

Excusés : M. Maréchal.

Présidents de clubs

Présents : M. Budelli, Daulne, Gauchard.
Le club de Bonneval est représenté par M. & Mme Pouiller
Le club de Chateauneuf par M. Viandier

La séance est ouverte vers 20h10

Le Président demande l'approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Comité Directeur du 18 septembre ainsi que celui de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire du 6 octobre. Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité.

On passe, ensuite, à l'ordre du jour :

Cooptation de trois nouveaux membres

Conformément aux statuts modifiés, validés lors de la dernière assemblée générale, le Comité accepte, à l'unanimité, la cooptation, pour la durée de l'olympiade, de Messieurs Beauvais, Gudin et Katic.

Cette cooptation devra être approuvée par la prochaine Assemblée Générale.

Bilan de l'Assemblée Générale de Ligue du 22 octobre 2017

L'ensemble des participants ont tenu à nous informer de leur satisfaction sur l'organisation et la tenue de l'Assemblée Générale.

Par contre, la prestation concernant le repas n'était pas à la hauteur, qualité et quantité ayant été jugées insuffisantes.

Sur le plan financier, le coût pour le Comité est d'environ 600 €, ce qui paraît correct.

Point sur les licences

Par rapport à l'an dernier, seuls deux clubs sont en retard dans les enregistrements de licences.

À ce jour, nous en sommes à 1 406 licences.

L'objectif de 1 500 licences devrait être atteint cette année.

Finances du CDTEL & investissements

M. François fait lecture du bilan au 5 septembre :
Positif de 983,66 €, avec une situation nette de 13 094,15 €.

Le disponible est de 3 910,02 € sur le compte courant et de 9 182,38 € sur le livret A.

Nos investissements concernent l'installation des deux cibles HS10 à Châteaudun. Nous n'avons pas encore reçu la facture de celles-ci.

Elles sont accessibles à tous les membres des clubs d'Eure-et-Loir mais il est nécessaire d'avoir un niveau régional pour y accéder.

Si nous obtenons la subvention demandée au conseil départemental, nous pourrions remplacer l'ancienne cible électronique par une HS10 dans des conditions très favorables. (coût environ 800 €)

En ce qui concerne la cible Sius 50m de Lucé, les travaux d'infrastructure sont terminés. Il faudra prendre rendez-vous avec M. Dandrey pour l'installation.

Site Web

L'adresse du site est : CDTIR28.fr

Tristan Gerondeau nous informe de la prochaine création d'une page Facebook pour stocker et gérer plus facilement les photographies.

Martine Thomassaint se propose pour gérer et mettre à jour le tableau des records départementaux.

Arbitrage

Jean François Viandier nous informe de la volonté de la Ligue de confier la formation des arbitres à des commissions départementales. Un arbitre devra être désigné pour suivre une formation auprès des arbitres formateurs de la ligue, cela permettra un suivi de la formation des arbitres de club, des arbitres stagiaires et des arbitres départementaux sans passer par la ligue.

Il est regrettable qu'aucun arbitre du département n'ait été retenu pour le stage Handitir. Notre département comptant le club ayant le plus de tireurs Hanisport de la Ligue !

Quatre nouveaux arbitres de club ont été nommés

Trois au club de Chateaudun : M. Hadid Mokrane. Neyrac Francis. Roussel Sven

Un au club de Bonneval : M. Bretault Stéphane

GES

Il est fait état des nouveaux règlements :

Les dames, désormais, tireront 60 balles dans toutes les épreuves; le 3×20 est supprimé, il est remplacé par le 3×40 .

Au TAR, retour à la cible C50 pour la carabine 50 m. La carabine semi auto, sur gongs à 25 et 50m, fait son entrée officielle.

À l'épreuve Pistolet/Revolver, on tire 20 gongs

Pour toutes les épreuves, des points d'accès aux championnats régionaux sont créés.

Les championnats de France TAR, ISSF 25/50 se tireront à Châteauroux, les armes anciennes, à Lésignan.

Questions diverses

Stand Magnum 28

Monsieur Daulne nous fait part des travaux lourds menés dans son stand pour réduire les nuisances sonores.

Les résultats sont au rendez-vous puisque l'émergence extérieure d'un coup de 44 MAG se limite à 80 dB.

La ville de Nogent remboursera le coût des panneaux Fibralith (environ 3 500 €)

M. Bretault Stéphane du club de Bonneval propose la création d'un challenge Hunter 22, il doit présenter un projet au président.

La séance est levée vers 22h00, après dégustation de la traditionnelle galette.

Le President

Guy Guillon

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Guy Guillon', with a stylized flourish at the end.

La secrétaire

M. Thomassaint